

## Erving Goffman et l'ordre social

Eva DEBRAY

**La pensée d'Erving Goffman, rattaché à l'École de Chicago, connaît une actualité importante. Un ouvrage collectif et une traduction font apparaître que les interactions ordinaires qu'il a étudiées permettent les rapports de pouvoir au sein d'une société. Sans nier l'ordre social cette approche en souligne néanmoins la vulnérabilité.**

Recensés : Daniel Cefaï, Laurent Perreau, *Erving Goffman et l'ordre de l'interaction*, CURAPP-ESS/CEMS-IMM, 2012. 466 p., 20 €.

Erving Goffman, *Comment se conduire dans les lieux publics. Notes sur l'organisation sociale des rassemblements*, traduit par D. Cefaï, Economica, 2013, 306 p.

Les travaux d'Erving Goffman ont notablement contribué à ouvrir un nouveau chantier de recherche pour les sciences sociales : l'observation, la description et l'analyse de l'ordre de l'interaction. L'ouvrage collectif publié aux éditions CURAPP-ESS/CEMS-IMM, *Erving Goffman et l'ordre de l'interaction* (abrégé EGOI), qui se propose d'explorer la pensée d'Erving Goffman en suivant ce fil directeur, ainsi que la traduction inédite chez Economica d'un des premiers ouvrages que Goffman a consacrés à l'étude de cet ordre, *Comment se conduire dans les lieux publics. Notes sur l'organisation sociale des rassemblements* (abrégé CCLP), manifestent la volonté d'explorer ce domaine spécifique, ses propriétés, sa singularité, mais également les ressources analytiques que l'étude de ce domaine est en mesure d'offrir. Partir de cet objet d'étude, l'ordre de l'interaction, permet en outre d'entrer de manière particulièrement heureuse dans la pensée de Goffman, et de cerner la cohérence de son entreprise. Goffman, en effet, ne cessa jamais de travailler sur cet objet. L'une des preuves en est que « L'ordre de l'interaction » était le titre de la conclusion de sa thèse soutenue en 1953 mais également le titre de sa dernière intervention écrite en 1982.

Les contributions de l'ouvrage collectif, dirigé par Daniel Cefaï et Laurent Perreau, sont ainsi articulées autour d'un objet commun, les interactions, ces « moments de la vie sociale au cours desquels des individus en situation de coprésence se perçoivent mutuellement et agissent réciproquement les uns par rapport aux autres » (EGOI, p. 5). Il s'agit du premier ouvrage collectif en langue française consacré principalement et explicitement à cette étude. Il invite, au prisme de cet objet, à découvrir la variété et la richesse des analyses goffmaniennes, des différentes stratégies « conceptuelles, métaphoriques, méthodologiques » (EGOI, p. 6) utilisées par Goffman, tout au long de son œuvre, pour penser cet ordre.

Comme l'indique l'introduction à cet ouvrage, ce dernier opte pour un parti-pris « résolument pluraliste ». Ce pluralisme tient tout d'abord aux types d'approches disciplinaires engagées : sociologues, philosophes et anthropologues ont contribué à cette étude ; et, au sein de ces différentes disciplines, ce sont différentes perspectives qui sont

envisagées (théorie sociale, théorie de la reconnaissance, études féministes, philosophie analytique, phénoménologie, ethnométhodologie, esthétique, etc.). Ce pluralisme tient également à la nature des études proposées : les contributions s'attachent à rendre compte du projet goffmannien, en revenant sur certaines des lectures qui en ont été faites, en remontant aux sources de sa pensée, ou encore, en le confrontant à d'autres courants, mais certaines entendent également mettre au jour les ressources de ses analyses pour d'autres types de recherches non engagées par Goffman lui-même, ou encore se risquent à une enquête empirique. Enfin, ce pluralisme se manifeste aussi dans certaines tensions interprétatives de l'œuvre de Goffman même. Notons que l'ouvrage comporte une traduction d'un texte de Goffman, « Les symboles du statut de classe », ainsi que la transcription traduite de l'une de ses interventions orales « Le travail de terrain ».

La traduction française, par Daniel Cefaï, de *Behavior in Public Places : Notes on the Social Organization of Gatherings*, s'articule particulièrement bien à l'entreprise du premier ouvrage. Dans cet ouvrage, Goffman se livre notamment pour la première fois à une description détaillée de cet ordre de l'interaction, et offre conséquemment un arsenal conceptuel fouillé de ce dernier. Il se penche en particulier sur « la dimension en face-à-face de l'ordre public » (CCLP, p. 22), et les régulations qui le gouvernent. Il s'accompagne d'une conséquente et riche postface du traducteur. Cette dernière entend, d'abord, contextualiser ce livre au sein de la pensée de Goffman, et offre, de ce point de vue, des éléments cruciaux d'introduction à cette dernière, ensuite, mettre en valeur la portée de cet ouvrage, et par là même d'une étude de l'ordre de l'interaction, pour une pensée politique et, enfin, présenter les domaines d'enquête et d'analyse empirique sur l'ordre public pour lesquels l'œuvre de Goffman a été séminale.

Ces deux ouvrages invitent à cerner plus avant la signification de cet ordre de l'interaction et les ressources que son étude recèle. C'est sur cette question que se concentreront les éléments de lecture qui suivent. Ils occulteront donc nécessairement d'autres éléments d'analyse que comportent par ailleurs ces ouvrages très riches.

### **1. L'interaction : un domaine d'investigation de plein droit**

Traiter de l'interaction comme d'un ordre signifie tout d'abord en faire un objet d'étude de plein droit. Goffman a ainsi contribué, comme le rappelle, entre autres, A. Ogien, à « gagner un nouveau domaine d'investigation à la sociologie en fondant sa légitimité scientifique : l'ordre des interactions » (EGOI, p. 326). Moins qu'une découverte, le geste goffmanien consisterait à révéler une « réalité jusque-là vue mais non remarquée » (EGOI, p. 257), et surtout à l'aborder, comme le souligne C. Bonicco-Donato comme une « strate consistante de la réalité » (EGOI, p. 267), qui mérite de ce fait un type d'analyse qui lui soit propre.

D. Cefaï et E. Gardella soulignent que « l'exploration minutieuse de l'ordre de l'interaction a été la source d'une foule d'innovations conceptuelles et a ouvert un nouveau continent de recherche » (EGOI, p. 257). Goffman développe tout un arsenal conceptuel novateur à même de saisir les logiques propres à cet ordre. *Comment se conduire dans les lieux publics* recèle à cet égard une foule de créations, distinctions et articulations conceptuelles. On notera par exemple la distinction entre rassemblement (qui désigne le regroupement de deux personnes ou plus en présence immédiate les unes des autres), situation (terme par lequel Goffman se réfère à l'environnement spatial où se tient un rassemblement) et occasion sociale (événement, affaire ou entreprise qui constituent le contexte social dans lequel ces situations et occasions sont susceptibles de se former) (CCLP, p. 18) ; la distinction

entre « activité dans (*in*) la situation » et « activité de (*of*) la situation » qui permet de différencier les activités qui ne peuvent se produire que dans la situation présente (CCLP, p. 22) ; ce qui distingue une interaction focalisée d'une interaction non focalisée ; la notion d'engagement (capacité d'un individu de prêter de l'attention, ou de se retenir d'en prêter à une activité à portée de la main), au sein de laquelle il distingue l'engagement primaire de l'engagement secondaire – distinction dont le critère est le degré d'attention engagé dans l'activité – ou encore l'engagement dominant de l'engagement subordonné – le premier imposant des exigences propres à l'occasion sociale que l'individu est obligé de reconnaître (CCLP, p. 40).

Ce travail permet non seulement de décrire au mieux une réalité jusqu'ici non explorée, mais surtout de complexifier, et par là de rectifier notre perception des situations d'interaction. Son étude de la parole en situation d'interaction est à cet égard particulièrement mise en valeur, notamment dans les contributions qui entendent inscrire leur travail d'enquête de terrain dans le sillage des analyses goffmaniennes (D. Cefaï et E. Gardella sur le Samusocial, M. Berger sur les compétences énonciatives des citoyens dans les commissions de quartier de la région bruxelloise, et B. Masquellier sur une performance d'un chanteur de calypso au *Town Hall Theater* en 1941). Selon D. Cefaï et E. Gardella, son exploration des « façons de parler » invite ainsi à dépasser le modèle dyadique locuteur-auditeur (EGOI, p. 247). Ces deux dernières catégories étant, précise M. Berger, trop grossières pour rendre compte de la complexité des phénomènes de communication en jeu dans les situations de conversation (EGOI, p. 398). Il invite également à ne pas s'en tenir à la seule forme conversationnelle de l'échange langagier, à déconstruire le modèle qui en est proposé par les analystes de la conversation, en ressaisissant les énonciations de paroles en contexte (EGOI, p. 249). La contribution de B. Masquellier donne ainsi à voir la complexité que peut revêtir l'acte d'interlocution en situation, dans le cadre d'une enquête sur l'événement scénique.

## **2. L'ordre de l'interaction envisagé comme ordre**

Si Goffman traite d'un ordre de l'interaction, c'est qu'il considère qu'au même titre que l'ordre juridique notamment, l'interaction présente un ordre, est ordonnée, au sens où elle est soumise à des régulations, et impose à ses participants un certain nombre de contraintes. Il précise ainsi, dans l'introduction à *Comment se conduire dans les lieux publics*, qu'il y enquête sur « un seul type de *régulation* : celui qui gouverne les façons dont une personne s'y prend avec soi-même et avec les autres, dans une situation de coprésence physique, et en vertu de celui-ci » (CCLP, p. 10, nous soulignons).

En quoi consiste ce type de régulation ? Goffman précise auparavant que le cadre d'analyse qu'il retient est un « modèle de l'« ordre social » », qu'il définit comme « la conséquence de tout ensemble de normes morales qui régule la façon dont les personnes poursuivent leurs objectifs » (CCLP, p. 10). Cet ensemble de règles est qualifié de « propriétés situationnelles » (CCLP, p. 205), et l'ouvrage entend ainsi rendre compte de ces dernières. La notion de situation reçoit dans l'ouvrage collectif un traitement approfondi dans plusieurs des contributions. Ces analyses tendent notamment à corriger, à revenir sur une certaine réception de Goffman, qui en propose des lectures « tendanciellement subjectivistes ou individualistes », et desquelles Goffman s'est, rappelle L. Perreau, lui-même défendu (EGOI, p. 143). C. Bonicco-Donato oppose dans cette perspective un paradigme goffmanien « situationniste » à un paradigme « individualiste ». Elle entend alors montrer, en mettant en évidence ce qu'elle qualifie de « contraintes situationnelles » que, pour Goffman, la pertinence des choix des individus et la valeur de leurs préférences « s'avèrent fixées par le fin réseau de contraintes physiques et sociales du cadre dans lequel ils s'insèrent : les

exigences de la situation » (EGOI, p. 268). On fera remarquer ici que Goffman, dans *Comment se conduire dans les lieux publics*, adjoint à cette idée d'« exigences de la situation » celle de « déterminisme situationnel » (CCLP, p. 13). La notion de situation permettrait, selon C. Bonicco-Donato, de saisir « l'opposition constante de Goffman à l'un des grands courants de l'individualisme méthodologique : l'interactionnisme symbolique d'Herbert Blumer, représenté notamment par Gonos, Denzin ou encore Keller » (EGOI, p. 279). Elle le permet dans la mesure où Goffman s'oppose à la conception que ce courant fait de cette notion : « une construction individuelle singulière » (p. EGOI, p. 281). L. Perreau insiste à cet égard sur la manière dont Goffman réinvestit la question de la « définition de la situation », en la réorientant vers l'analyse des « cadres » (EGOI, p. 142). Cela lui permettrait de se démarquer non seulement de l'interactionnisme symbolique, mais également de l'ethnométhodologie, et surtout, sur cet aspect, de la phénoménologie sociale d'A. Schütz. Il relève que, ce qui prime, pour Goffman, dans le « cadrage de l'expérience, c'est – bien plus que la volonté individuelle – une certaine structure sociale de l'expérience » (EGOI, p. 140). D. Cefaï et E. Gardella approfondissent cette notion de cadre, ou plutôt d'« opérations de cadrage » qui « organisent la configuration et la signification des activités » (EGOI, p. 234). Précisons que, comme le fait remarquer D. Cefaï dans la postface à la traduction, la notion de situation est employée de manière à retravailler celle de rôle, par l'introduction de la notion d'engagement situationnel (CCLP, p. 216-221).

L'analyse des interactions constitue en outre, chez Goffman, une voie d'investigation particulièrement heureuse pour cerner la logique des rapports de pouvoir à l'œuvre au sein d'une société. Ces règles, constitutives de l'ordre de l'interaction, peuvent en effet également régir « les asymétries ou les différentiels de statut et de pouvoir » (CCLP, p. 255). Comme D. Cefaï l'indique dans la postface à *Comment se conduire dans les lieux publics*, on a souvent reproché à Goffman, parce qu'on l'associait « contre son gré à la nébuleuse interactionniste, de ne pas prendre en compte les rapports d'inégalité, de hiérarchie et de pouvoir » (CCLP, p. 244), lecture défendue en premier lieu par Alvin Gouldner. Les deux ouvrages participent de toute évidence à un réexamen de cette idée. L'interrogation sur les interactions de classe et de genre est omniprésente dans ses travaux. L'ouvrage collectif accorde une place non négligeable au traitement de cette question. Il s'ouvre sur la traduction du premier texte de Goffman, texte qui traite explicitement des symboles statutaires. D. Cefaï rappelle, dans sa postface, que Goffman s'est intéressé par la suite plus spécifiquement au statut des fous, des handicapés et des femmes (CCLP, p. 244). Dans une même veine, la contribution au collectif de G. Smith et Y. Winkin entend mettre en évidence la dette substantielle de la pensée Goffmanienne à l'égard des travaux de Lloyd Warner qui se distinguent par leur « focalisation sur la stratification » (EGOI, p. 83). Les analyses interactionnelles de Goffman auraient ainsi développé le projet qu'avaient initié les analyses de classe de Warner, en « montrant comment les barrières de classes se reflétaient dans les rites d'interaction » (ibid.). C. West entend quant à elle rendre compte de l'impact profond et durable qu'a eu l'œuvre de Goffman sur la pensée féministe, en dépit même de l'ignorance par cette dernière de cette provenance (EGOI, p. 34).

### **3. L'interaction : révélateur de la vulnérabilité de l'ordre social**

La notion de vulnérabilité est particulièrement mise en lumière dans les deux ouvrages. A. Le Goff, qui investit avant tout cette notion dans sa dimension individuelle, la vulnérabilité des interactants, pour mesurer l'intérêt d'une perspective goffmanienne pour la théorie de la reconnaissance, explique que la centralité de cette notion « dérive de la concentration sur les enjeux relatifs à la gestion de la co-présence corporelle » (EGOI, p. 373). Goffman souligne particulièrement sur ce point l'exposition des interactants au sein de

l'interaction et évoque à plusieurs reprises dans l'ouvrage *Comment se conduire dans les lieux publics* les « risques de malfaisance dont le contact entre inconnus est porteur » (CCLP, p. 118). Dans la mesure où les personnes se rendent accessibles les uns aux autres lors d'interactions de face, « le risque qu'un engagement de face soit le prélude d'une agression est considérable » (CCLP, p. 91). Il s'agit là d'une vulnérabilité individuelle physique, certes, mais également sociale et symbolique. Mais c'est aussi et avant tout la vulnérabilité de l'ordre social ou ordre public que souligne Goffman, en mettant en évidence les multiples offenses attentées à l'encontre des règles qui régissent la vie publique. De ce point de vue, *Comment se conduire dans les lieux publics*, par son mouvement même, met progressivement au jour la vulnérabilité de cet ordre social. Si Goffman insiste au début sur le fait qu'il compte s'y pencher sur le « flux tranquille de la circulation ordinaire » (CCLP, p. 6), opposant ce dernier aux mouvements de foule et sur lesquels il ne tient pas à concentrer son attention, la mise au jour des nombreuses « impropriétés situationnelles » au cours de l'ouvrage amènent à interroger cette évidence. Cette vulnérabilité s'explique notamment par les « accrocs et erreurs du comportement humain » (EGOI, p. 339) que S. Laugier éclaire, en prenant pour fil la vulnérabilité du langage humain chez J. L. Austin et Goffman. Ces événements, émois, embarras, trac dans les rencontres, empiétements, intrusions, offenses sont inhérents à l'ordre de l'interaction, et son étude permet d'interroger cette évidence de l'ordre social. Comment parer dès lors à ces accrocs et erreurs ?

C'est dans le cadre du traitement de cette question que la fonction de l'institution psychiatrique s'éclaire dans *Comment se comporter dans les lieux publics*. La référence à l'institution psychiatrique, aux comportements de ses patients, est présentée dans un premier temps, au début de l'œuvre, comme un procédé qui donnerait les moyens d'apercevoir, en négatif, « certains ingrédients de l'ordre public qui seraient sinon tenus pour allant de soi » (CLPP, p. 23). Goffman met cependant en lumière, au cours de l'enquête, la vulnérabilité de l'ordre social. Il en vient ainsi, fort de cette enquête, à soulever la question de savoir pourquoi les comportements des personnes internées sont en mesure de constituer des exemples si particulièrement heureux d'impropriétés situationnelles. La mise au jour de ces accrocs à l'ordre de l'interaction lui permet donc de briser l'illusion qu'il qualifie d'illusion d'« harmonie préétablie » (CCLP, 198) – et là se manifeste particulièrement bien l'« utilité de l'analyse situationnelle » (CCLP, p. 201). Cette illusion consiste à traiter certaines offenses aux règles des occasions sociales comme les symptômes d'une maladie mentale, et est constitutive d'un procédé de défense de la société à l'égard de ces offenseurs, qui sont mis à l'écart de la société. Goffman révèle ainsi la « fonction de protection du caractère sacré de l'occasion sociale et des sentiments de ses participants » que détient la psychiatrie (*ibid.*).

Mais d'autres moyens de répondre à ces offenses sont envisagés par Goffman. Non seulement ces offenses sont-elles trop nombreuses – et Goffman ajoute que « la société serait bloquée, sans espoir, si elle n'abritait pas de telles déviations » (CCLP, p. 202) – mais surtout la plupart des offenses ne sont pas considérées, par la société elle-même, comme les symptômes d'une maladie mentale. Comment l'ordre public, dès lors, se maintient-il ? L'une des originalités de l'analyse de Goffman est que, pour ce dernier, ce maintien ne repose pas nécessairement sur le procès et la punition, car cet ordre, comme le souligne D. Cefaï dans la postface à la traduction, se verrait par ces procédés « immédiatement grippé » (CCLP, p. 263). Goffman porte une attention particulière, comme l'indique B. Conein, aux « actions correctives d'atténuation de la tension relationnelle » que ces offenses occasionnent. De la part de l'offensé, cela passe par des manières de fermer les yeux, ou d'accorder le bénéfice du doute ; de la part de l'offenseur, cela consiste à procéder à des excuses, Goffman se penchant particulièrement sur les démarches de réparation. L'ouvrage collectif offre une importance

non négligeable à ces pratiques. La contribution de B. Masquelier met particulièrement en lumière la place que « tiennent les excuses et les justifications (*accounts*) en situation d'interaction » (EGOI, p. 430) dans son étude inspirée des analyses goffmanienne des erreurs d'élocution de l'un des chapitres, non traduit, de *Forms of Talks*.

La centralité de cette notion de réparation, et de l'idée corrélative selon laquelle ces actions réparatrices sont des formes d'évitement du conflit, parce qu'elles ne constituent pas des formes sanctions, sont ce qui peut expliquer pourquoi certaines contributions comme celles de B. Conein ou d'A. Rawls insistent particulièrement sur une distinction forte qui devrait être établie entre ordre de l'interaction et ordre institutionnel légal. Ils entendent souligner là la dimension « morale » de l'interaction sociale, l'adjectif moral étant ici à entendre dans un sens radicalement différent de celui évoqué dans la seconde section. A. Rawls oppose ainsi moral à normatif (EGOI, p. 192), voulant souligner l'importance d'un accord moral (EGOI, p. 189), le « consensus opérationnel ». B. Conein insiste quant à lui plus centralement sur l'opposition entre sanction, qui caractérise l'ordre légal, et réparation, qui expliquerait la dimension proprement morale de l'ordre de l'interaction. Il nous semble que cette distinction tend à introduire une tension dans la pensée de Goffman, sur la signification qu'y détient le terme d'*ordre*. Ces dernières analyses tendent en effet selon nous à évacuer de manière assez singulière les « contraintes situationnelles » sur lesquelles Goffman met l'accent. La dimension contraignante implique la possibilité d'une sanction, et l'on peut se demander si les notions d'excuse et de réparation, si elles ne sont certes pas substituables à celle de sanction, ne peuvent cependant pas être envisagées à l'aune de cette dernière. Si l'on « ferme les yeux » dans certaines situations, n'est-ce pas parce que, d'une part, les « circonstances sociales sont telles qu'elles immunisent l'offenseur contre la punition » (CCLP, p. 202) (ce seraient les règles de la situation qui contraindraient à ne pas punir immédiatement l'offenseur), et d'autre part, car l'on considère que l'offenseur sait que son comportement peut être sanctionné, qu'il est en mesure de se reprendre, et que l'on attend de lui qu'il se reprenne *avant* de procéder à une sanction, qui est toujours plus coûteuse socialement ? Dans les deux cas, des sanctions seraient néanmoins, *in fine*, encourues.

Publié dans [laviedesidees.fr](http://laviedesidees.fr), le 8 septembre 2014

© [laviedesidees.fr](http://laviedesidees.fr)